



LE TERRE-NEUVA

Organe de la Société des Œuvres de Mer

Rédaction : Maison de Famille des Œuvres de Mer — Saint-Pierre et Miquelon

L'ULTRA SON

Un des faits les plus importants de la saison 1926 est l'essai de pêche en profondeur fait, par quelques capitaines de chalutiers, avec plein succès.

Dans mon rapport préliminaire de 1925, je disais : « Il y a encore toute la zone extérieure des Bancs qui reste inexplorée. De ce côté, on peut s'attendre aussi à de bonnes surprises; mais encore faut-il essayer ! »

Cet appel à l'initiative des capitaines pêcheurs a été entendu; on a essayé. A vrai dire, la réussite n'a nullement surpris, car le simple examen des conditions hydrologiques de la pente, la rendait logique, certaine. Ce qui a été, pour moi, une surprise, a été d'apprendre, au cours de mes premières recherches en 1925, que cet essai n'avait pas encore été tenté méthodiquement, et qu'en fait, l'isobathe de 100 mètres n'avait été légèrement dépassé que dans la région de la pente située au sud du Trou Baleine.

Le Capitaine Michelet du chalutier *Capricorne*, m'a dit qu'au cours de ses essais en profondeur sur la pente extérieure du Banc de l'Île au Sable et du Banquereau, c'était entre les isobathes de 150 et 170 mètres qu'il avait faites les plus importantes captures de morue.

Or, cette profondeur doit justement coïncider dans ces parages avec une zone de contraste thermique, surtout au printemps, époque où cette pêche profonde donnera les meilleurs résultats.

Voici donc une nouvelle tranche d'eau ouverte à la pêche au chalut, et rien ne s'oppose à ce qu'elle ne soit également exploitée par les ligneurs.

Ainsi s'exprime le Commandant RALLIER DU BATY dans son rapport de 1926; et il est intéressant de rapprocher les conclusions auxquelles le conduit l'examen des conditions hydrologiques, du fait que les cartes anciennes de nos arrière grand-pères mentionnent dans ces régions de la pente : *Pêcheries*. Le fait ne leur avait pas échappé!

**

Quoiqu'il en soit, le Commandant RALLIER DU BATY est amené à envisager dans les eaux des Bancs six étages :

- 1^o — De 0 à 25 mètres, la *tranche de l'encornet*.
- 2^o — De 25 à 40 mètres la *tranche de la raire* où l'on ne trouve que de la très jeune morue.
- 3^o — De 40 à 60 mètres, la *tranche de la morue marchande*.

EN TOURNANT MON FILM

Faux témoignage . . .

Bast ! une blague de plus ou de moins, ça ne tire pas à conséquence. En effet, et le méridional s'en donne à cœur joie pour en raconter de fortes ! Je ne sais d'ailleurs pourquoi on prend les méridio-

4^o — De 60 à 100 mètres, la *tranche de la grosse morue*, peu pêchée par les capitaines français, généralement impraticable d'ailleurs aux chalutiers, mais bien connue et appréciée des capitaines américains.

5^o — De 100 à 200 mètres, la *tranche de la morue de pente*, celle qui fait l'objet de cet article, et où il semble bien que se réfugie pendant l'hiver la morue des étages supérieurs.

Les fonds de pêche du Bonnet Flamand se trouvent entièrement contenus dans cette tranche.

6^o — De 200 à 500 mètres, on trouvera sans doute de moins en moins de morues, il est par contre vraisemblable qu'on trouvera de plus en plus de merlus, ce qui pourra faire donner à cet étage le nom de *tranche du merlu*.

**

Il est bien évident que la pêche au chalut sur une pente quelque peu accidentée n'est pas sans difficultés d'ordre pratique. C'est l'installation à bord du *Capricorne* d'un sondeur Ultrasonore LANGEVIN FLORISSON, qui a permis au Capitaine MICHELET de faire sur les accores des Bancs des essais intéressants. C'est parce qu'ils ont paru concluants que plusieurs armateurs se sont décidés à installer cet appareil sur leurs navires, et il semble bien que ce sondeur deviendra très rapidement un accessoire indispensable du chalutier des Bancs.

Il permet, en effet, à un navire d'enregistrer en marche toutes les dénivellations du fond au dessous de lui. Un capitaine sait donc automatiquement que la route qu'il fait le conduit par exemple vers des fonds de plus en plus grands, et il peut ainsi redresser sa route pour maintenir son chalut à une profondeur sensiblement constante.

L'inconvénient de l'«Ultra son» est son prix de revient extrêmement élevé; par ailleurs, son réglage présente parfois de sérieuses difficultés.

En ce qui concerne le réglage de l'appareil, une remarque est à faire. Les navires de pêche ne sont pas des navires de recherches scientifiques; ils n'ont pas besoin d'appareils donnant avec exactitude la profondeur; ils ont seulement besoin d'appareils donnant exactement les variations de la profondeur; par ailleurs, ils travaillent toujours par des fonds de moins de 500 mètres. N'y aurait-il pas moyen de trouver des appareils d'un prix abordable, et répondant aux besoins de la pêche tels que nous les définissons là ?

Les appareils du système MARTI nous paraissent pouvoir rentrer dans cette catégorie, bien qu'ils n'aient pas à notre connaissance reçu encore la consécration de

l'expérience sur les navires de pêche. Quoiqu'il en soit, nous restons convaincus qu'il suffira de poser le problème aux constructeurs, en définissant et en limitant les besoins de la pêche, pour obtenir un appareil de prix abordable, répondant aux besoins.

**

L'industrie de la pêche progresse chaque jour, elle progresse assez vite, et il est assez intéressant de mesurer les progrès accomplis depuis la guerre !

Nous ne sommes pas des ennemis du progrès, et cependant nous ne comprenons pas très bien l'idée pratique que poursuivent certains esprits qui recherchent actuellement pour la pêche un appareil enregistrant à tout moment la température des eaux à la profondeur du chalut.

Le problème a été posé aux constructeurs . . .

Jusqu'à plus ample informé, nous ne pensons pas que les températures puissent varier avec une rapidité telle qu'un enregistreur s'impose. Les navires de pêche ne sont pas des laboratoires !

KERMORUS.

LE BANQUEREAU

Il existe aussi sur la surface du Banquereau, une quantité de buttes de sable de petites dimensions, groupées ou isolées.

C'est sur ces platiers et ces buttes qu'il faut aller pêcher le bulot. Il devient plus clairsemé à mesure que la profondeur augmente, et disparaît presque complètement au-dessous de 70 mètres.

Les principaux lieux de pêche du Banquereau sont le platier situé dans sa partie Est, la région des lettres BANQUEREAU, les accores du Sud en bordure du Gully, la Langue de l'Ouest aussi appelée « Parages à Maubon »; les Clefs ou Parages à Halte-tapate situés aux accores du Nord entre 58° et 58° 20' de longitude, près d'une indentation très prononcée.

Les chalutiers ne pêchent que sur le platier Est et particulièrement à ses accores Ouest et Sud.

Les fonds de sable et de graviers dominent sur le Banquereau, mais on y trouve aussi des fonds durs, dangereux pour le chalut. Ces fonds durs ne sont pas indiqués sur les cartes et sont recouverts d'une mince couche de sable. Le principal de ces fonds durs est une chaîne rocheuse située par 44° 45' de latitude environ, dans la partie Nord du platier et qui se prolonge vers l'Est jusqu'à

naux comme types de hâbleurs : serait-ce un privilège de leur terroir ? de leur soleil ?

Ce n'est certes pas à leurs facettes qu'en veut le huitième commandement. Car, il y a la blague sans conséquence, dite pour faire rire, et, ma foi, on ne peut en faire un crime à l'heureux mortel doué d'imagination qui égaie la compagnie. Les méridionaux et ceux qui leur

ressemblent peuvent donc s'en payer, quitte à ne pas trop se payer la tête de leurs auditeurs.

Mais, il y a aussi le mensonge méchant, celui dont Voltaire, de triste mémoire, disait : « Mentez, mentez encore il en restera toujours quelque chose ».

Il y a la médisance, la calomnie, et ceci devient plus grave, on peut blesser la réputation du prochain, nuire grave-

Zour Dépôt legal
Tome le 19 aout 1997
1^{re} le 79.

Faux témoignage
ne diras
Ni mentiras
aucunement!

l'accordé du plateau continental. L'approche de cette chaîne rocheuse est signalée par une abondance de pains d'épices.

Les fonds du « Banquereau » sont abondamment pourvus de bulots des deux espèces et aussi en pitots, coquilles Saint-Jacques, bêrets basques, etc. Pour employer l'expression des pêcheurs, ce sont des fonds très vivants. On n'y éprouve donc pas de difficultés à se procurer de la boëtte en quantité suffisante, bien que l'encornet soit plus tardif et plus rare que sur les autres bancs.

Ce retard de l'encornet à se présenter sur le Banquereau est évidemment dû aux conditions hydrologiques de ce banc. Ce n'est guère avant la fin de Juillet que ces conditions y deviennent nettement favorables à cet animal.

Pendant tout ce mois, la température de la tranche de surface y est tout juste suffisante pour lui, aussi ne s'y aventure-t-il qu'avec circonspection et en petit nombre.

Au contraire, au dessus du Banc de l'Île au Sable, du Banc Middle Ground et du Gully ou Goulet, cette tranche est à la même époque, et même dès le début de Juin, dans des conditions très favorables.

Les voiliers qui pêchent sur le Banquereau pourraient donc se procurer de l'encornet en abondance en se laissant dériver pendant quelques heures au-dessus du Gully, où la température à 25 mètres de profondeur est déjà de 9° ou 10°, quand elle n'est encore que 5° ou 6° au dessus du Banc. Dans tous les cas, la pêche de l'encornet donne beaucoup mieux près de l'accordé que sur le milieu du banc.

Pendant Juin et Juillet le hareng foisonne sur le Banquereau; mais il constitue alors une boëtte très médiocre parce que la morue en est littéralement gavée.

Rappelons qu'il existe sur le platier, par 44° 39' 5 de latitude et 57° 46' de longitude, une tache d'escargots de mer, aussi appelés colimaçons par les pêcheurs qui sont tous d'accord pour reconnaître que cette boëtte donne des résultats merveilleux. Enfin, il existe sur la Langue de l'Ouest une autre espèce de gastéropodes à coquille univalve turbinée que les pêcheurs appellent *grands longs* ou *grands pointus* et qui constitue également une excellente boëtte.

Il y a beaucoup de raies et de flats sur le Banquereau, mais on y est moins gêné par les chiens de mer et les puces, que sur les autres bancs. On a remarqué aussi que la pêche aux lignes de jour donnait mieux que la pêche de nuit.

Le Banquereau avait autrefois des spécialistes renommés qui y revenaient chaque année faire leur pêche, mais pendant les dix dernières années qui ont été des années de

ment à ses intérêts. Et voilà où ce n'est plus de la blague, mais une faute sérieuse, parfois un crime. De telles pratiques vous font disciples du diable, devenu depuis sa chute le *grand menteur* et le *père du mensonge*.

C'est une filiation dont il n'y a pas lieu d'être si fier.

J. CARDINAL.

homme pêche, ce banc a été délaissé par nos pêcheurs à cause de la petite taille de sa mormue. Une chose à retenir est que la production de ce banc n'a jamais subi d'importantes fluctuations et qu'il a toujours donné largement, même pendant les années de grande disette.

R. RALLIER DU BATY.

Echos de 'chez nous'

RÉGION DE ST-MALO

SAINT-MALO

La chambre des Députés a adopté le projet de loi portant approbation de l'acte du 16 Juillet 1925 accordant la cession à la Ville de Saint-Malo, des bâtiments du château ainsi que des terrains des fortifications déclassées de Saint-Malo, et autorisant l'administration des domaines à procéder à la vente aux enchères publiques de l'îlot du Fort National.

UN DESESPÉRÉ. — Un malheureux boulanger de Rennes, le nommé H. C., passait la porte Saint-Thomas, son attitude très affectée attirait l'attention des passants, lorsque tout à coup il sortit de sa poche une arme à feu et se tira une balle dans le côté droit de la tête.

Des agents accusés le transportèrent à l'Hôpital-Dieu. On trouva sur lui quelques papiers indiquant le domicile de ses parents et une lettre dans laquelle il demandait pardon à ces derniers de toute la peine qu'il allait leur causer.

On croit que c'est à la suite de dissensions de famille que cet infortuné a tenté de se suicider.

Les parents ont été avisés de la situation grave de leur enfant.

PARAMÉ

Quel était cet individu?

Tout dernièrement un homme s'aidant d'une table de jardin a tenté de faire irruption dans une chambre d'une pension de famille, boulevard Hebert. Ayant été aperçu des occupants, ce personnage malodorant dégringola prestement et prit la fuite.

La police le retrouvera-t-elle??

DINARD

COUPS. — Une affaire de coups réciproques est arrivée à la connaissance de la gendarmerie.

Sont mêlés à cette histoire, un nommé François Girandineau, entrepreneur de transports maritimes et un marin-pêcheur du nom de Menier.

Girandineau, avec son bateau, heurta la barque à Menier. Celui-ci saisit son arbordeur au collet, tout en lui faisant des observations, mais mal lui en prit car Girandineau lui décocha aussitôt un violent coup de poing, qui fut le préambule d'une lutte sauvage dans laquelle l'un et l'autre laissèrent quelques plumes.

Arrestation de trois voleuses

La police dinardaise a arrêté à leur domicile, rue Haute-Voie, trois femmes du nom de Dupontroué, la mère et ses deux filles, Pierrette et Lucette, qui étaient l'objet de plaintes émanant des parquets de St-Malo et de Saint-Brieuc.

Se prétendant recommandées par Mgr. Serrand, évêque de Saint-Brieuc, elles venaient dans les communautés des lainages qu'elles ne possédaient pas et se faisaient donner des accomptes.

Une affaire peu banale

Voyageur pour le compte de M. Paulus, directeur des domaines de Elhauser, le nommé Vergriette vendit deux fois, pour la somme de 20.000 fr., l'auto de son patron, M. Paulus, qui en valait 60.000. L'un des acheteurs versa 10.000 fr. à Vergriette et lui remit un chèque sans provision.

L'affaire a été évoquée devant le Tribunal Correctionnel. L'avoué de M. Paulus demanda au Tribunal d'ordonner la restitution de l'auto.

CANCALE

Les Alsaciens à Cancale

Suivant les dernières nouvelles, un groupe de jeunes gens d'un patronage de l'Alsace viendrait incessamment visiter le beau pays de Bretagne et séjournerait particulièrement à Cancale pendant quelque temps.

Ces jeunes gens sont assurés de trouver dans la population cancaleise l'accueil le plus bienveillant.

La Fête Nationale

Comme tous les ans, la Fête Nationale a été célébrée avec beaucoup de succès. La veille au soir : retraite aux flambeaux, sonneries de cloches, concert sur les places du Bourg et de la Houle. Le 14 de nombreuses maisons sont pavées, un banquet à l'Hôtel de la Poste et, pour terminer, un bal sur la Place de la République.

Le tout dans le plus grand ordre, au milieu d'une foule symphonique.

PLEURTUIT

Accident d'Auto

Une collision qui n'a entraîné que des dégâts matériels, s'est produite au hameau de la Charlais, entre une camionnette, conduite par M. Joseph Guillotel, livreur chez un brasseur de Dinard et une automobile appartenant à M. Drouet, mécanicien modéleur à Rouen, qui se dirigeait vers Pleurtuit, alors que la camionnette en venait.

Autre accident d'Auto

Au carrefour de Belle-vue, sur la route nationale, une automobile, conduite par M. Paul Barbier, garagiste à Vienne (Isère) en villégiature à Dinard, qui venait de Ploubalay, a pris en écharpe une camionnette transportant de la vaisselle et conduite par M. Gadiot, négociant rue Gacou à Dinan, qui regagnait cette ville.

La camionnette a été endommagée et son contenu en partie brisé.

Madame Barbier a été blessée à la jambe.

MINIAC-MORVAN

Un cycliste grièvement blessé dans un accident d'auto.

Un automobiliste, M. Paul Blanchard, demeurant rue du Marché, à Neuilly-sur-Seine, se dirigeait vers Rennes, venant de Saint-Malo.

En haut de la côte du Rocher-Pleurop, il vit un cycliste, venant en sens inverse, qui tenait sa gauche. L'apercevant, ce dernier obliqua pour prendre sa droite.

Cette manœuvre surprit M. Blanchard. Voulant éviter de tamponner le cycliste, un nommé Pierre Le Roux, demeurant au Bas-Renault en Tessé, il freina brusquement, ce qui eut pour résultat de faire faire une tête-à-queue à la voiture qui eut son châssis faussé, son pare-brise brisé, et deux pneus crevés.

Quant au cycliste, dont la machine avait heurté l'arrière de la voiture, projeté sur le sol, il était grièvement blessé.

Après avoir reçu les premiers soins, il fut transporté au château de Launay; son état est grave.

REGION DE FECAMP

FECAMP

Le Grand Cirque Pinder à Fécamp

Le cirque hippodrome Pinder a donné une représentation dans notre ville à son arrivée. Une longue file de tracteurs, camions, et voitures touristes est rangée sur la Place de l'Hôtel-de-Ville où furent montées de vastes tentes, sous les regards intéressés de nombreux curieux.

Il y a eu une foule considérable pour suivre le programme où figurait toute une série d'exercices variés qui consacrèrent une fois de plus la vieille réputation du Cirque Pinder. La cavalerie nombreuse, le spectacle de premier ordre, organisé sous la haute direction de M. Harris, donnèrent satisfaction aux plus exigeants.

On applaudit très fort les numéros présentés par M. Ackermann avec ses jolis poneys et ses alezans parfaitement dressés, ainsi que Mlle Ketty, une écuyère accomplie, connaissant à fond l'art de la voltige et celui du jockey. Parodistes, acrobates, gymnastes ont eu leur part de bravos.

On a beaucoup admiré les trois Noberty, leur échelle de la mort d'un genre nouveau, a passé le frisson à nombre de spectateurs. Les clowns amusèrent les grands et ont fait la joie des petits.

Enfin, Baby le jeune éléphant termina un copieux spectacle par quelques exercices des plus gourmands.

Coups et voies de fait

Monsieur Lericle, Elphège et sa fille, Mme Devis, domiciliés à Tourville-les-Ifs, ont porté plainte à la gendarmerie de Fécamp contre leur gendre et mari Auguste Devis, 23 ans, pour voies de fait et coups. Procès-verbal a été dressé.

SAINTE-HELÈNE-BONDEVILLE

Fête de Saint-Clair

Comme chaque année, la commission des fêtes a organisé des jeux variés et bien amusants. De nombreux prix étaient prévus et ont été bien disputés.

On vit des jeux de ciseaux, de la seringue, du soulier, une course au sac, que chaque concurrent dut apporter, et une course de vitesse.

Afin d'éviter tout accident, la commission avait demandé aux spectateurs de laisser le champ des jeux libre.

Des forains en quantité sont venus augmenter la variété des distractions et on s'est bien amusé à Bondeville.

SAINT-PIERRE-EN-PORT

Un violent orage s'abat sur St-Pierre et la région

Un violent orage, accompagné d'une trombe d'eau, a éclaté sur la région, transformant les rues de Saint-Pierre, en de véritables rivières.

Pendant de longues heures, la pluie ne cessa de tomber. Le canal qui reçoit toutes les eaux de la commune devint insuffisant, et celles-ci se déversèrent dans les chemins en pente descendant à la mer. Le raidillon fut bientôt transformé en torrent inondant les chalets situés à son extrémité, et menaçant sérieusement l'hôtel et le casino.

Le chemin de la plage a subi des dégradations rappelant les importants dégâts d'il y a une quinzaine d'années.

AVIS AUX NAVIGATEURS

Depuis Août l'année dernière, un phare Hertzien est monté à Galantry dans le même bâtiment que la sirène qui, remise en état, fonctionne à nouveau depuis le 8 Août.

Position exacte du radio-phare 46° 45' 39" lat. N. et 56° 9' 22" long. W. Grenv.

En temps de brume ce phare émet d'une façon permanente le signal caractéristique de - H - Y - R - suivi d'une série de 20 traits sur onde de 850 mètres.

Bouées à sifflet. — Des bouées à sifflet sont mouillées, l'une à 600 mètres à l'Est de l'*Enfant perdu*, dont la grande base sonore est ouverte à 268°, et la position exacte 46° 46' 52" lat. N. et 56° 6' 26" de long. W. Grenv. ; la seconde est mouillée à 300 mètres dans le Sud de la *Marne* par 46° 43' 4" lat. N. et 56° 13' 36" de long. W. Grenv.

Une bouée à fusée, sans sifflet, est mouillée dans le Sud-Sud-Est de la base *Bellevue* par 47° 2' 5" de lat. N. et 56° 14' 38" de long. W. Grenv.

Ces différentes bouées sont relevées en hiver, de Décembre à Mai.

Pointe Plate. — Le feu tournant de la pointe plate est rendu immobile depuis Octobre dernier, ce feu fixe se divise aujourd'hui en deux secteurs, l'un blanc, l'autre rouge, le secteur rouge couvrant la côte sur une ligne partant du phare et passant à environ un mille à l'Ouest des *veaux marins*.

Par temps de brume, un coup de canon y est tiré toutes les 20 minutes quand la sirène ne fonctionne pas.

AVIS

Le Navire-Hôpital quittera St-Pierre pour rentrer en France, le 24 Septembre.

Il prendra dans les limites des places disponibles, des passagers pour Saint-Malo, où il relâchera.

Le prix des places est fixé comme suit : Passagers à la table de l'Etat-Major. 3.300 fr. Passagers à la table des matra... 2.200 fr. Passagers à la table de l'équipage. 1.100 fr.

Le prix des passages sera perçu d'avance. Les consignataires qui désireront rapatrier un homme au compte d'un armateur devront s'engager par écrit à payer le prix indiqué suivant la classe du passager.

S'adresser pour tous renseignements et pour traiter, au Commandant du Navire-Hôpital.

**

La Maison de Famille des « Oeuvres de Mer », fermera ses portes le 23 septembre au matin. Toutes les correspondances adressées aux Marins, seront remises à la Poste.

BAZAR

de la Maison de Famille

N'oubliez pas que ce bazar a été spécialement organisé pour vous!

Vous y trouverez tout ce dont vous pouvez avoir besoin : tabac, pipes, chocolat, vêtements cirés, etc, y sont vendus à des prix excessifs de bon marché, que vous ne trouverez nulle part ailleurs à Saint-Pierre.

Quoique ces prix soient déjà fort modiques, la haute Direction de la Société, toujours soucieuse des intérêts du marin, vient de prescrire une baisse sur la plupart des articles mis en vente.

La vente se fait au comptant, sauf aux marins munis d'un BON, signé de leur capitaine, garantissant le règlement chez l'armateur.

L'Imprimeur-Gérant : H. PAUL